

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	10
Votants	43



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 091

### Opération Ecole et cinéma - convention pluriannuelle

Séance du 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 14 septembre 2023.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN VALERIE ; PRIOURET DENIS ; LEGER JEAN LUC ; ESTERELLAS PHILIPPE ; LHERITIER LAURENT ; TERNAT DIDIER ; BIALOUX CLAUDE ; DEBAENST CATHERINE ; DETOLLE ALAIN ; BAUCULAT ANNICK ; DUGAUD ISABELLE ; HAGENBACH NADINE ; HAYEZ MARIE FRANCOISE ; MOINE MICHEL ; ROUGIER BERNARD ; LABOURIER DOMINIQUE ; COLLIN PHILIPPE (*Départ à 19H30 avant le vote du point 4 \_ Pouvoir à DEBAENST CATHERINE*) ; FOURNET MARIE HELENE ; LABARRE JACQUELINE ; NICOUX RENE ; ROULET ALAIN ; SIMONS BENJAMIN ; RAVET NADINE ; SALVIAT GERARD ; BŒUF JACQUES ; LANNEAU GUY ; CHABANT EVELYNE ; PERIERRE VINCENT ; ARNAUD CHRISTIAN ; FOUGERON ROGER ; AUMENIER GERARD ; DEPEIGE MONIQUE ; MIOMANDRE DIDIER ; TOURNIER JACQUES.

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; MOUTARDE Jacques à ROUGIER Bernard ; DUCOURTIOUX Stéphane à MOINE Michel ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; ROGER Thierry à DUGAUD Isabelle ; PENAUD Corinne à LABOURIER Dominique ; COLLIN Philippe à DEBAENST Catherine ; BONIFAS Marina à PRIOURET Denis ; LEGROS Pierrette à BIALOUX Claude ; JOSLIN Jean-Louis à CHABANT Evelyne.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** COLLET-DUFAYS Céline ; PINLON Evelyne.

P ESTERELLAS présente le rapport ci-après

L'opération « Ecole et cinéma », soutenue par le CNC et la DRAC, en coordination avec la Ligue de l'enseignement et la DSDEN, s'inscrit dans le parcours Ma classe au cinéma, proposé aux élèves de la maternelle à la terminale.

Depuis 3 ans, l'opération « Ecole et Cinéma » fait l'objet d'un financement en fin d'année scolaire, après la réalisation de l'ensemble des séances et après délibération du Conseil communautaire sur un montant établi par l'association Le Colbert.

Cette opération ayant vocation à perdurer et contribuant à l'animation culturelle et à la valorisation du territoire auprès de l'ensemble des élèves de Creuse Grand Sud, il est proposé d'offrir un cadre pluriannuel au partenariat noué avec le cinéma Le Colbert.

Il s'agit donc d'accepter le projet de convention joint qui précise l'engagement pluriannuel des 2 parties en faveur de cette action.

L'association Le Colbert s'engage à :

- Proposer l'opération « Ecole et cinéma » à destination des écoles maternelles et primaires du territoire, avec chaque trimestre des œuvres adaptées aux différentes catégories de public, en assumant l'organisation des séances et le choix de l'intervenant,
- Fournir sous forme de « facture » un état détaillé chaque année du coût de l'opération « Ecole et Cinéma » pour laquelle il demande un soutien
- faire mention, autant que faire se peut, du soutien de la Communauté de Communes sur tous supports de présentation des actions de l'association, notamment par le recours à son logo dont les fichiers peuvent être obtenus auprès du service de la communication ([communication@creuse-grand-sud.fr](mailto:communication@creuse-grand-sud.fr)).

**CONTRE : 0**

**POUR : 43**

**ABSTENTION : 0**

**Adopté à l'unanimité des votants**

**Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **ACCEPTE** le partenariat proposé par l'association le COLBERT dans le cadre de l'opération Ecole et Cinéma selon les modalités prévues dans la convention pluriannuelle annexée et pour un montant de 5000 € annuels maximum,
- **AUTORISE Madame la Présidente à la signer** ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le 21 septembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le



Valérie BERTIN,  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Valérie Bertin".

